

Date de convocation :
24 juin 2022

Séance du 1 juillet 2022

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage :
24 juin 2022

Secrétaires : Mme Victoria MARI, M. Monji OUERTANI.

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 19

Présents : Mmes – MM. :

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Delphine FAURAND, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Irène DARRE, Djamel MESAI-MOHAMMED, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Maxime MONTET, Roland DÉCOMBE, Monji OUERTANI, Arnaud DEROUBAIX

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Florian RAPP à Guillaume MOULIN, Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Aurélie FRONTERA à Delphine FAURAND, Chloé OLLAGNIER à Najoua AYACHE, Théo VIGNON à Isabelle GAUTELIER, Florian CAMEL à Irène DARRE, Pia BOIZET à Roland DÉCOMBE, Jérôme BUB à Monji OUERTANI, Daniela SEIGNEZ à Monji OUERTANI

ANNÉE 2022 - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire rappelle que le budget principal 2022, adopté par le Conseil municipal le 4 mars 2022, a été établi sur des bases prévisionnelles et qu'il convient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de réajustements budgétaires.

La décision modificative n°1 est équilibrée en dépenses et en recettes et intervient comme suit :

• **Section d'investissement :**

- Abondement du chapitre 20 pour permettre la réalisation d'études sur les gymnases.
- Abondement du chapitre 21 en vue de la réalisation de travaux d'aménagement d'un nouveau poste de Police Municipale sur la commune.
- Abondement du chapitre 20 de l'opération 1003 – Rénovation énergétique de l'école Pasteur pour rééquilibrer la répartition prévisionnelle des crédits entre études et travaux,
- Utilisation des crédits du chapitre 23 « Constructions » où des crédits budgétaires avaient été prévus pour des travaux qui ne pourront pas tous être achevés sur l'exercice 2022.

• **Section de fonctionnement :**

- Abondement du chapitre 011 afin d'anticiper les hausses de coût des matières premières et d'énergie, et pour piloter le dispositif Cité Éducative pour Givors et Grigny et les dépenses afférentes.
- Abondement du chapitre 65 pour permettre la participation de la Commune au financement du poste de coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale,
- Utilisation des crédits du chapitre 022 « Dépenses imprévues ».

Le détail de ces inscriptions budgétaires est annexé à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n°1 telle que présentée en annexe.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE la décision modificative de crédits n°
telle que présentée en annexe.

Envoyé en préfecture le 04/07/2022
Reçu en préfecture le 04/07/2022
Affiché le 
ID : 069-216900969-20220701-DEL_22_060-DE

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 24 voix pour.
5 abstentions

**Année 2022 - Budget principal de la Ville de Grigny
Décision modificative n°1**

Envoyé en préfecture le 04/07/2022
 Reçu en préfecture le 04/07/2022
 Affiché le 
 ID : 069-216900969-20220701-DEL_22_060-DE

Section d'investissement

Opération / Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	libellé	Modification
23 (opé 1005)	2313	020	TECH	CHERVET	Immobilisations (travaux) en cours	-35 000,00 €
20	2031	411	TECH	GYM COLAS	Frais d'études	20 000,00 €
20	2031	411	TECH	GYM FAVIER	Frais d'études	15 000,00 €
23	2313	020	TECH	AN BIBLIO	Immobilisations (travaux) en cours	- 90 000,00 €
21	2135	112	TECH	POLICE MUN	Aménagements, agencements de constructions	90 000,00 €
23 (opé 1003)	2313	212	TECH	EPASTEUR	Immobilisations (travaux) en cours	- 32 000,00 €
20 (opé 1003)	2031	212	TECH	EPASTEUR	Frais d'études	32 000,00 €
Total section d'investissement						0,00 €

Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
022	022	01	FIN	FINANCES	Dépenses imprévues	- 40 000,00 €
011	60622	020	VEHI	ATELIERS	Carburants	5 000,00 €
011	60612	020	TECH	MAIRIE	Energie-électricité	15 000,00 €
011	6228	213	ENF	CITE EDUC	Divers prestataires extérieurs	15 000,00 €
65	6574	020	FIN	DIVERS	Subventions	5 000,00 €
Total section de fonctionnement						0,00 €